

Figures Médicales Tourangelles

ERNEST-HENRY TOURLET

L'étude de la botanique en Touraine ne date que du commencement du XIX^e siècle. Quelques rares médecins du XVII^e et du XVIII^e s'intéressaient bien aux plantes, mais l'objet principal de leurs travaux avait pour but l'histoire naturelle médicale.

Ce fut l'Ecole centrale, instituée à Tours par le gouvernement consulaire, qui fonda dans cette ville le premier cours de botanique, et ce fut un médecin, Claude-Jean Veau-Delaunay qui en fut le titulaire.

La Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire prit à cœur de faire connaître les plantes du département, elle excita le zèle de ses membres qui herborisaient en vue de publier une *Flore* de notre province, besogne laborieuse à laquelle s'associèrent principalement Margueron, fondateur de notre jardin botanique, Diard, Derouet et enfin Dujardin qui fut le véritable éditeur de cet ouvrage, imprimé en 1833.

Depuis cette époque un certain nombre de botanistes s'adonnèrent avec passion à cette science ; parmi eux il nous faut citer Jules Delaunay, l'abbé Coqueray, Marchand, Barnsby, Tourlet...



L'histoire de la médecine et l'histoire des lettres ont conservé le nom de René Tourlet (1) d'Amboise, helléniste élégant (traducteur de Quintus-de-Smyrne,

(1) RENÉ TOURLET naquit à Amboise, le 7 juin 1757. Après d'excellentes études, commencées dans sa ville natale et continuées à Pontlevoy et à Orléans où il étudia la philosophie et le droit, il se fit recevoir docteur en médecine à la Faculté de Montpellier. De fréquents voyages tant en France qu'à l'étranger, avant et pendant les orages de la Révolution, contribuèrent aussi à étendre les connaissances et l'érudition qu'on reconnaît dans tout ce qui est sorti de sa plume. Fixé à Paris dès 1799 il y exerça quelque temps la médecine avec succès et talent. Doué d'un esprit juste et éclairé, il fut un des premiers, en France, à préconiser l'emploi du vaccin. Dans une série de lettres et d'articles, insérées au *Moniteur* à partir du commencement de l'an IX, il défendit énergiquement cette grande découverte contre les préjugés et les attaques auxquels elle était alors en butte, et fit partie du Comité central de vaccine.

Il publia aussi dans le *Moniteur* quantité de notes sur des sujets de science pure, et se fit remarquer par certains articles sur le Mesmérisme, et sur les doctrines de son compatriote Claude Saint-Martin, le *philosophe inconnu*, qu'il combattit avec une grande justesse de raisonnement.

Mais son goût pour les lettres ne devait pas tarder à l'absorber tout entier. En 1800, il donna la traduction des quatorze chants de *La guerre de Troie* de Quintus-de-Smyrne, faite sur l'édition grecque d'Alde Manuce, corrigée judicieusement d'après les travaux de Rhodoman et de Paw ; en 1818 il traduisit les *Odes de Pindare* et, en 1821, les *Oeuvres complètes de l'empereur Julien*.

Lors de la réorganisation de l'Ecole des Chartes en 1829, il en fut

de Pindare, de Julien) et médecin distingué, membre du Conseil de Vaccine, dont le rôle, au début du XIX^e siècle, fut si important pour les progrès de l'hygiène publique. Il était le compatriote d'Antoine-Claude Gerboin (1), physicien remarquable, l'un des premiers qui ait étudié les phénomènes de l'Electricité et tenté de les expliquer, professeur de Matière médicale et de Thérapeutique à la Faculté de médecine de Strasbourg, alors dans tout son éclat.

L'un et l'autre sont les grands-oncles d'Ernest-Henry Tourlet, né à Chinon le 5 août 1843.

Ce dernier trouva auprès d'un père, passionné pour la botanique et qui rapporta de ses nombreuses herborisations quelques espèces encore inconnues chez nous : *Glaucium flavum*, *Scleranthus perennis*, *Campanula rapunculoides*, *Oxalis diffusa*, un guide éclairé qui lui inculqua de bonne heure le goût des sciences naturelles.

Reçu le premier de sa promotion au concours de l'Internat des hôpitaux de Paris (1866), il soutint, le 2 août 1868, une thèse fort remarquée : *Essai sur l'étude comparée des phénomènes de la vie dans les deux règnes organisés*, dans laquelle, faisant un parallèle fort

nommé professeur ; c'est dans cette fonction qu'il devait finir dignement une carrière si bien remplie, en 1836, laissant inachevés les manuscrits de plusieurs ouvrages importants.

(1) ANTOINE-CLAUDE GERBOIN est né à Amboise le 16 janvier 1758. A vingt-cinq ans, le 11 août 1783, il soutint devant la Faculté de Montpellier cette thèse : *Positiones quædam circa generaliores vis generatrices in homine leges*, et, ainsi pourvu du titre de docteur, vint s'établir dans sa ville natale où il devint médecin du duc de Penthièvre, et où il s'acquit une réputation considérable. Mais quelques désagréments survenus pendant la période révolutionnaire le déterminèrent à quitter Amboise pour aller à Paris où il fréquenta les cours du Muséum. Le Directoire, soucieux d'utiliser les talents de cet homme de valeur, le nomma, le 9 Floréal an VII, professeur adjoint à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, mais il ne prit possession de ses nouvelles fonctions que le 26 Ventose an VIII et fut aussitôt chargé de l'enseignement de la pharmacie. Le 7 février 1809, lors de la transformation de cette Ecole en Faculté, il fut nommé professeur titulaire de Matière médicale et de Thérapeutique et jusqu'à sa mort, survenue le 23 mai 1827, sut donner à cet enseignement un éclat qu'il a rarement retrouvé depuis.

Gerboin écrivit peu ; son ouvrage le plus remarquable a pour titre : *Recherches expérimentales sur un nouveau mode de l'action électrique* (Strasbourg, 1808). Dans ce livre qui marque une date dans l'histoire de la physique, l'auteur admettait l'existence d'un fluide particulier que l'on appelle aujourd'hui l'*Od* et dont les effets peuvent se manifester de manières fort différentes. L'un des premiers il eut la gloire d'étudier et de décrire ces phénomènes et il a contribué ainsi grandement à attirer l'attention sur une science, qui depuis s'est développée de si merveilleuse façon.

judicieux entre les végétaux et les animaux, il étudiait successivement les phénomènes de la reproduction et de la nutrition. Entre-temps il prenait à la Faculté des Sciences le grade de licencié et fréquentait au Museum le laboratoire de chimie.

Esprit méthodique et profondément observateur, Tourlet rapporta de ses excursions en Touraine, poursuivies pendant plus de quarante années, une quantité énorme d'espèces qui lui ont permis de constituer l'Herbier le plus important qui ait jamais été formé sur les plantes de cette région. Ce n'est que dans ces dernières années qu'il s'est décidé à tirer de ces matériaux les sujets de quelques publications.

En 1902, il décrivait deux Rosiers (1) nouveaux qui croissent, l'un dans la commune de Lerné, l'autre dans la forêt de Chinon, et qu'il désignait sous les noms de *Rosa cainonensis* et de *Rosa pseudo-farinosa*.

En 1903, revisant la flore d'Indre-et-Loire (2), et étudiant comparativement les ouvrages de Dujardin (1833) et de Delaunay, il constatait que depuis la publication du catalogue de ce dernier, en 1873, les richesses végétales de notre département se sont augmentées de plus de 120 espèces, spontanées ou parfaitement naturalisées, pour la plupart fort remarquables.

La même année, il donnait la description de quelques plantes nouvelles et peu connues (3) présentant un intérêt réel. Nous citerons : *Nasturtium insidiosum*, *Viola pusilla*, *Hypericum obtusiusculum*, *Knautia ligérina*, *Cirsium richleanum*, *Salix rubriformis*, *Orchis linearis*, et surtout le *Carex* auquel le docteur Gillot, d'Autun, a donné le nom de *Carex Tourletii*, et qui croît à Hommes, sur les bords des mares et fossés fangeux des bois, bordant la route d'Avrillé.

En 1904, comprenant qu'il est essentiel, dans l'énumération des plantes d'une région, de distinguer avec soin celles qui sont réellement indigènes de celles dont la présence est due à une cause fortuite, il crut utile de dresser un tableau de la Flore adventice du département d'Indre-et-Loire (4), en y comprenant, indépendamment des espèces réellement adventices, celles qui, introduites par la main de l'homme, sont aujourd'hui plus ou moins franchement naturalisées.

En 1905, dans une Notice sur les primevères (5) « ces gracieuses petites plantes qui dès les premiers beaux jours émaillent de leurs jolies fleurs nos prairies et nos bois », il s'appliquait à bien faire connaître leurs variétés et les produits de croisements, après avoir décrit les espèces légitimes qui ne sont qu'au nombre de trois dans notre département : *Primula officinalis*, *P. elatior* et *P. grandiflora*.

Les anciens auteurs qui ont écrit sur la flore de notre contrée attirant en même temps son attention, il retraçait, à la Société française d'Histoire de la Médecine, la biographie de François-Pierre

Chaumeton (1), né à Chouzé-sur-Loire en 1775, médecin distingué attaché aux armées de la République et de l'Empire, dont la Flore médicale, éditée de 1814 à 1818 en six volumes, obtint un si vif succès; et il résumait dans une série de Notices (2), la vie et les travaux des botanistes, aujourd'hui disparus, qui, depuis les dernières années du XVIII^e siècle, ont vu le jour dans notre province ou ont le plus contribué à en faire connaître la végétation.

L'œuvre capitale de Tourlet est sans contredit la Flore Tourangelle, dont le manuscrit complètement achevé sera publié après un Catalogue raisonné des plantes d'Indre-et-Loire, que l'auteur se dispose à livrer à l'impression.

La flore de notre pays, par sa situation géographique, est particulièrement riche, et il semble qu'elle ait emprunté un peu à la flore de chacune des grandes vallées, qui viennent s'ouvrir en un espace réduit, dans la magnificence du Val de Loire. On y trouve des plantes qui appartiennent à la végétation des contreforts du Plateau central et qui ont suivi les cours de la Creuse ou de la Vienne; les plantes du Berry, par les vallées de l'Indre et du Cher, sont également venues s'y acclimater, en même temps que celles de la haute vallée de la Loire. Notre province mérite le nom de jardin de la France bien plus par l'extrême variété des espèces botaniques qu'on y rencontre, que du fait d'avoir été le séjour préféré de la Cour, qui se complut longtemps dans le cadre merveilleux de son ciel clément et de ses vastes horizons.

C'est là une première caractéristique qui donne à notre région une originalité propre.

Mais, un autre fait doit être signalé, et il appartient à Tourlet de l'avoir bien mis en lumière. Quelques plantes absolument spontanées chez nous appartiennent essentiellement à la flore méridionale, comme *Fumana Spachii*, *Scirpus mucronatus*, et trouvent en Touraine la limite extrême de leur aire d'expansion vers le nord. Elles s'y rencontrent avec des espèces qui affectionnent au contraire des pays plus froids, telles que *Gentiana germanica*, *Carduus crispus*, *Malaxis paludosa*, ou avec des plantes qui, d'habitude, ne s'éloignent guère, dans l'ouest, de la région maritime, comme *Sonchus maritimus*, *Callitriche obtusangula*. Cet assemblage d'espèces n'est pas sans nous causer quelque étonnement; il faut dire que chacune est assez rare et ne se rencontre que dans des points très limités. Ne convient-il pas de les considérer comme les vestiges de la plus ancienne flore de notre contrée, dont les éléments ont émigré peu à peu vers des climats plus propices à leur développement? Elles n'ont, en effet, aucun des caractères des plantes adventices et ne croissent spontanément que dans les endroits où affleurent les terrains des époques géologiques antérieures.

Tourlet a signalé, le premier, en Touraine, un assez grand nombre d'espèces nouvelles parmi lesquelles nous noterons: *Fumaria micrantha*, *Draba muralis*, *Fumana Spachii*, *Lotus hispidus*, *Callitriche obtu-*

(1) Description de deux rosiers appartenant à la flore d'Indre-et-Loire, Bull. Société botanique de France, T. XLIX.

(2) Revision de la flore du département d'Indre-et-Loire. Id. Tome L.

(3) Description de quelques plantes nouvelles et peu connues observées dans le département d'Indre-et-Loire. Id. Tome L.

(4) Tableau de la flore adventice du département d'Indre-et-Loire. Id. Tome LI.

(5) Notice sur les Primevères de la flore Tourangelle. Bull. de la Société Pharmaceutique d'Indre-et-Loire.

(1) Notice Biographique sur François-Pierre Chaumeton. Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine, 1904.

(2) Documents pour servir à l'histoire de la Botanique en Touraine. Bulletin de la Société Pharmaceutique d'Indre-et-Loire, 1905.

sanguis, *Sium latifolium*, *Peucedanum palustre*, *Enanthe pimpinelloïdes*, *Enanthe Lachenalii*, *Pyrethrum corymbosum*, *Carduus crispus*, *Sonchus maritimus*, *Campanula Erinus*, *Gentiana germanica*, *Thesium divaricatum*, *Orchis sambucina*, *Malaxis paludosa*, *Alisma parnassifolium*, *Gagea bohemica*, *Scirpus mucronatus*, *Carex depauperata*, *Carex digitata*, *Elymus europæus*, etc. ; et il a ainsi enrichi la liste de nos richesses végétales.

L'auteur s'est toujours élevé contre l'abus par certains naturalistes de créer des espèces et des genres nouveaux, abus qui a amené dans la systématique de nos plantes indigènes une confusion regrettable.

Il a vérifié, en particulier, les classifications de Boreau, d'Angers, pour les Roses, de Gaston Genevieve, de Nantes, pour les Rubus et a pu reconnaître que bien des espèces créées par ces derniers n'étaient que de simples variétés morphologiques.

L'intérêt de ce travail considérable ressort de ces quelques constatations. Ne voulant laisser aucun fait obscur, Tourlet, avec sa parfaite loyauté scientifique, a attendu quinze ans avant de se décider à sa publication ; aussi l'apparition de la *Flore Tourangelle* est-elle impatientement attendue. Les chercheurs y trouveront un précieux instrument de travail et les savants une mise au point de bien des questions controversées.

Tourlet s'est depuis longtemps vivement intéressé aux problèmes d'hygiène urbaine et fait partie de la Commission Sanitaire de Chinon. Son important mémoire sur *les eaux potables de Chinon* (1) a une portée pratique à une époque où l'eau est considérée comme la cause de tant de maladies épidémiques. Il y examine successivement les diverses eaux dont dispose la ville et, les classant par catégories, recommande l'usage de celles qui proviennent des sources du Tunnel, de l'Hôpital, de Roberdeau, du puits artésien ; met en garde contre l'emploi de celles de la pompe du Raineau, de la pompe du Grand-Carroi, de la Vienne qui peuvent être considérées comme plus ou moins suspectes ; propose, en terminant, la suppression complète des eaux douteuses et certains travaux ayant pour objet la protection des eaux du Tunnel qui contribuent le plus à l'alimentation, « travaux d'une minime importance au point de vue matériel, mais d'une grande au point de vue hygiénique. Ce sera une sécurité de plus pour les habitants qui cependant, il faut l'avouer, n'ont déjà pour ainsi dire rien à envier à ceux des villes les plus favorisées au point de vue de l'abondance et de la qualité des eaux potables ».

Curieux de tout ce qui touche de près ou de loin à l'histoire de sa ville natale, Tourlet a réuni sur les antiquités et les hommes des collections importantes. Son cabinet de médailles, sa bibliothèque riche en manuscrits, ses archives particulières sont des sources précieuses où viendront puiser les historiens de notre province, car il s'y trouve des documents uniques. Quelques-uns de ces documents ont déjà été livrés à la publicité dans des plaquettes d'un tirage toujours très restreint.

(1) *Des eaux potables et en particulier de celles qui servent à l'alimentation publique de la ville de Chinon*, Chinon, 1898.

Bibliophile : il s'occupe des origines de l'imprimerie à Thouars (1), Loudun et Châtellerauld (2), et signale les éditions sorties au XVII^e siècle des presses des La Barre, des Billault, des Pedard.

Numismate : il donne, en 1892, une description de quelques monnaies royales de France, inédites (3), trouvées la plupart dans les environs de Chinon, et qui éclairent certains points importants de numismatique.

Historien : il se plaît à faire revivre la figure si originale du célèbre Dumoustier de la Fond (4) et exhume sur ce personnage de nombreuses pièces qui montrent les desseins philanthropiques de cet homme de bien ; il enregistre les incidents qui se produisirent lors de l'inauguration des statues de Jeanne d'Arc et de Rabelais (5) ; rappelle en de courtes notes la vie des Chinonais Sainton, Guignard, de Cougny (6) ; publie des manuscrits oubliés (7).

Il aime aussi à retracer l'histoire des vieilles corporations de métiers. L'étude qu'il a consacrée aux Barbiers-Chirurgiens (8) nous fait connaître les Statuts et Règlements de cette communauté, et, nous conduisant dans leur intimité, nous dépeint leurs mœurs naïves et leurs discordes intestines ; *l'invidia medicorum* a été de tous les temps.

Son *Histoire du Collège de Chinon* (9) est, sous forme de monographie, une esquisse très complète de l'évolution de l'enseignement public en France. Alors que tout ce qui touche au passé de l'instruction populaire est plein d'obscurité encore et soulève tant de polémiques ardentes, ce livre, riche de détails et de documents, retrace les progrès réalisés peu à peu sous les différents régimes ; depuis les écoles établies au moyen-âge sur l'initiative des évêques et favorisées par les Conciles, jusqu'aux lycées et collèges modernes. L'auteur a pu retrouver des traces d'un enseignement public à Chinon dès le XII^e siècle, alors qu'Hugues d'Etampes, en 1142, confiait aux soins des chanoines de Saint-Mexme la direction d'écoles publiques, *erudiendis formandisque adolescentibus*.

Tourlet continue la lignée de ces savants modestes, ne faisant point parade de leur labeur, qui ont fait œuvre scientifique sans avoir aucune attache officielle. Le plus souvent on ne leur rend justice qu'après leur mort ; nous avons voulu en écrivant cette biographie commettre une infraction à cette règle.

(1) *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Thouars au dix-septième siècle*, Revue Poitevine et Saumuroise, 1899.

(2) *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Loudun et à Châtellerauld*, id. 1900.

(3) Revue de Numismatique, 1892.

(4) *Documents pour servir à la biographie de Dumoustier de la Fond, historien de Loudun et de Chinon*, Loudun, 1896.

Les projets de l'historien Dumoustier en l'an XI et en l'an XII, Loudun, 1896.

(5) *La statue de Jeanne d'Arc*, de Jules Roulleau. Chinon, 1893.

La statue de Rabelais d'Emile Hébert, Chinon, 1894.

(6) *Le docteur Sainton*, 1891. — *Le docteur J. Guignard*, 1901. — M. G. de Cougny, 1895.

(7) *Les Antiquités de la ville de Chinon en Touraine*, In : Revue Poitevine, 1896. — *Mémorial d'un procureur au bailliage de Chinon*, In : Revue Poitevine et Saumuroise, 1899.

(8) *Statuts et Règlements de la communauté des Barbiers-Chirurgiens de Chinon en 1720*, Chinon, 1897.

(9) *Histoire du Collège de Chinon*, 1 vol, Paris, Champion, 1904. *Historique du Collège de Chinon*, Chinon, 1905.

Fête du XXV^e Anniversaire du Syndicat médical d'Indre-et-Loire

Le samedi 17 novembre, le *Syndicat médical d'Indre-et-Loire* fêtait le 25^e anniversaire de sa fondation. C'est un grand âge pour un syndicat et un seul, en France, peut se vanter d'avoir une existence plus ancienne. C'est en effet en 1881 que le docteur Bouthery prit l'initiative de réunir en une solide association les médecins d'Indre-et-Loire, pour soutenir avec plus de force les intérêts de la profession. Nous n'avons pas à retracer l'historique du syndicat : son président, le Dr. Ed. Chaumier, l'a fait de façon très complète dans le toast que nous reproduisons plus loin.

Le programme de la fête comprenait un banquet et une soirée littéraire, qui l'un et l'autre ont eu lieu dans les élégants salons de l'Hôtel de l'Univers.

Le Dr de Grissac avait été délégué par l'Union des Syndicats médicaux de France, et les syndicats des départements voisins avaient tenu à se faire représenter à cette réunion amicale : la Sarthe, par MM. Delagénierre et Georges Mascarel; le Loir-et-Cher, par MM. Millet et Legros; la Vienne, par MM. Raguit et Levraud; Saumur, par M. Péton. De nombreuses excuses ont été envoyées, parmi lesquelles celles de MM. Chrétien et Bessonnet, de Poitiers; Roy, du Mans; Mercier, de Blois.....

Le Dr Mignen, de Montaigu (Vendée), fondateur du premier syndicat de France, présidait le banquet. Plus de 70 convives y assistaient parmi lesquels nous citerons MM. Chaumier, Mattrais, Durand, Lapeyre, Archambault, André, Héron, Gibotteau, Stecewicz, Mlle Chrzanowska, Dubreuil-Chambardel, Grodvolle, Cosse, Magnan, Tillaye, Chevé, Moreau, Lablanche, Thierry, Parisot, Cornet, de Grailly, Baty, Roux, Barneveld, Gillard, Dejault, Tulasne, Leblanc, Maurice, Jacquelin, Pitot, Liefving, Cosson, Boureau, Baudouin, Ménier, Mahoudeau, Balmelle, Rochebois, Leloutre, Moissonnier, Vialle, Guillaume, Gaudeau, Guérard, Faré, Brodu, Reliquet, etc., etc.

Le menu était illustré de façon fort humoristique par *Pascalba*, pseudonyme assez transparent d'un de nos plus joyeux étudiants, qui en de petits tableaux très finement dessinés nous représenta les grandes phases de l'histoire de la Médecine.

Au dessert M. Chaumier porta le premier toast en sa qualité de président du Syndicat d'Indre-et-Loire : nous le reproduisons in extenso.

MES CHERS CONFRÈRES,

Il y a 25 ans, c'était en juillet ou en août, c'est-à-dire très peu de temps après la fondation, par notre ami Mignen, du premier Syndicat médical, deux médecins de campagne, les docteurs Bouthery et Berry, de Langeais, — ayant foi dans la possibilité de la bonne entente confraternelle et dans les résultats féconds de l'union — convoquaient leurs confrères d'Indre-et-Loire et des cantons voisins pour la fondation d'un Syndicat.

Un tel besoin de concorde et d'union, pour défendre les intérêts communs, régnait alors parmi les membres de notre profession, remués profondément par les doctrines que Cézilly exposait dans le *Concours médical*, que nombreux furent les adhérents de la première heure.

Nous étions toujours de vingt à trente aux réunions. Tous nous avions hâte de voir debout notre Société d'intérêts professionnels; aussi les séances étaient-elles fréquentes pour élaborer et discuter les statuts et règlements; car tout était à faire. Nos lieux de rendez-vous étaient variés; c'était tantôt une salle d'hôtel, tantôt la bibliothèque où se réunissaient déjà l'Association médicale et la Société médicale d'Indre-et-Loire.

Nous n'avons pas de compte rendu de ces premières réunions. Elles ont eu cependant leur importance, car on y nomma la commission chargée de préparer les statuts devant régir la société naissante, comme en fait foi le premier procès-verbal que nous possédions, celui du 15 octobre 1881.

Vous me permettez de vous en donner lecture; vous y trouverez, à côté de nombreux confrères disparus, d'autres pleins de vie siégeant encore parmi nous, et pouvant ce soir penser avec vérité, que cette fête à la glorification du Syndicat est une fête en leur honneur à eux, les fondateurs; car ils peuvent se dire : et moi aussi j'ai été pour quelque chose dans la création et la vitalité de cette œuvre.

Voici donc le compte rendu de la première réunion *officielle* si je puis ainsi dire.

Compte rendu de la Séance du 15 octobre 1881.

La séance est ouverte à 3 heures et demie.

Présents: MM. Gaudeau, Bouchet, Louis Thomas, H. Thomas, Durand, Brame, Lanacastets, Joire père, Joire fils, Yvon, Pathaud, Lehec, Orrillard, Delacou, Gasté, Brun, Fourchault, Viollet, Million, Archambault, Gauthier, Chaumier, Soubie, Lemaillé, Berry, Bouthery, Delavente.

MM. Gendron, Mornares, Ménier, Durand (de Reugny) et Varailon s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

MM. Bouthery et Berry sont désignés pour remplir provisoirement: le premier, les fonctions de Président, le second, celles de secrétaire.

1^o Le Président donne lecture du nom des adhérents : MM. Boulard, Lefebvre, Gallicher, Grosourdy, Ségard, Séré, Bruneau, Audineau, Aguzoly, Chaumier (de Bléré), Huret, Guillon, Petiau, Pinel. (Ont adhéré depuis MM. Michalowicz, Roux, Boureau).

2^o Il définit le Syndicat médical de Touraine : Réunion en un seul corps des médecins exerçant dans le département d'Indre-et-Loire et dans les

cantons limitrophes, lequel corps, certaines circonstances étant données, se substituera aux lieu et place de chaque médecin en particulier.

« Le Syndicat règlera les rapports des médecins entre eux, il aplanira les difficultés qui pourraient surgir entre confrères, en provoquant des explications qui éclaireront le *casus belli* et le déchargeront des allégations fantaisistes entretenues dans l'immense majorité des cas par des personnes qui se font une loi de fomenter la discorde entre les médecins, afin d'en profiter.

Il règlera les rapports de la clientèle, soit en établissant des tarifs généraux ou régionaux, soit en se substituant aux médecins vis à vis des clients de mauvais aloi ; il fera que le praticien cessera d'être exploité :

1° Par les Sociétés dites de secours mutuels ou de bienfaisance ;

2° Par les individus laïques ou ecclésiastiques qui exercent illégalement la médecine ;

3° Par les tribunaux qui n'attribuent que des rémunérations dérisoires pour les rapports, expertises ou déplacements, qui, la plupart du temps, sont entourés d'une responsabilité énorme ; il remplacera, en un mot, l'isolement par le groupement et consacrera une fois de plus la vérité de cet adage : l'union fait la force... »

Plusieurs membres demandent l'exposé des statuts élaborés par la commission ; il leur est objecté qu'avant de passer à cette lecture et à la discussion qui en est la conséquence, il est indispensable que chacun des adhérents les médite à l'avance.

La commission, en conséquence, se charge de faire tenir à chacun une copie du projet de règlement.

On ne pouvait pas mieux définir le rôle du Syndicat que le fit le D^r Bouthery ; c'était bien là le but, vers lequel devaient tendre et ont toujours tendu nos efforts.

Nous espérons, ce soir, faire fête au D^r Bouthery, comme le Syndicat de Montaigu fit fête il y a six mois à Mignen, que nous fêtons aussi ce soir et que fêtera encore demain l'Union des Syndicats ; mais le D^r Bouthery est introuvable, peut-être est-il allé rejoindre dans la tombe son ami Berry et tant d'autres qui prirent part à nos premières délibérations.

Son œuvre, elle, est bien vivante ; un quart de siècle d'existence, c'est bien quelque chose, et beaucoup de nos clients ne survivent pas aussi longtemps à nos bons soins.

Mais qu'a fait le Syndicat pendant ces 25 ans ?

Je viens de relire en entier le registre de nos délibérations auxquelles j'ai assisté en majeure partie et j'ai revécule, en quelques heures, les 13 années pendant lesquelles j'ai été votre secrétaire général, mes trois années de présidence, et celles où, simple membre de notre Société, j'ai pris une part active aux discussions.

Nous étions, dans le coin du département que j'habitais, remplis du feu sacré ; il y avait là Durand, Bouchet, Gaudeau, mes bons amis que je retrouvais à chaque réunion ; Durand — notre vice-président depuis 23 ans — le plus éloigné, faisait huit lieues de voiture pour trouver le chemin de fer ; Gaudeau, qui,

actuellement en Algérie pour sa santé, m'écrivait ces jours-ci tout son regret de ne pouvoir être avec nous ce soir. Nous ne nous plaignions pas des heures de voiture et de chemin de fer ; c'était une partie de plaisir de venir au Syndicat où nous abattions de la bonne besogne.

Sans vous retracer l'histoire complète de notre Syndicat, je veux vous donner une idée de sa vie.

Bouthery, vous le savez, a été notre premier Président. Sa présidence ne dura guère plus d'un an, car, en janvier 1883, il annonçait qu'il quittait le département ; Berry lui succéda le 15 janvier 1884 ; mais il démissionnait le 15 octobre de la même année.

Le regretté H. Thomas, vice-président depuis la fondation, devenait alors Président, et le restait jusqu'à sa mort. En 1899 Bezard, vice-président depuis 1894, succédait à H. Thomas et restait Président jusqu'en 1903, époque à laquelle je fus appelé à lui succéder. H. Thomas était resté 18 ans vice-président et président ; Bezard 9 ans dans ces deux fonctions ; Meunier 9 ans trésorier ; Archambault 12 ans ; Lapeyre, 9 ans secrétaire général ; moi 16 ans secrétaire général et Président ; enfin Durand, qui tient le record, est — comme je vous ai dit — notre vice-président depuis 23 ans. Je dois encore mentionner parmi nos vice-présidents Bouthier, Roux et Mattrais.

Il y a quelques jours, au Cercle médical de Tours, plusieurs confrères proposaient la liste noire, liste des clients refusant de payer les honoraires, liste qui rend les plus grands services dans la clientèle.

Chose singulière, dès la fondation du Syndicat, à la séance du 24 décembre 1881 Bouthery faisait déjà admettre le principe du tableau noir. La question fut reprise plus tard par Delagènière en 1896.

Dès le début, un tarif minimum d'honoraires fut établi ; ce tarif a été depuis révisé et relevé, en ce sens qu'il a été établi des catégories de clients.

La médecine des indigents a été une des grandes préoccupations du Syndicat ; qui, dès 1883, prenait la chose en mains. Comme il n'avait pas encore une existence légale, il demanda à l'Association médicale d'Indre-et-Loire, dont faisaient partie presque tous ses membres, de s'occuper de rédiger un tarif. Ce tarif adopté successivement par le Préfet et le Conseil général eut cours jusqu'en 1894. Pendant ces onze années les mémoires furent vérifiés par une commission nommée par les médecins du département, sur la désignation du Syndicat. En 1894 un nouveau tarif fut créé un peu en dehors du Syndicat ; ce tarif attribuait un prix dérisoire pour les visites de nuit et les accouchements. Un prix plus convenable fut accordé sur notre réclamation.

En 1885, le Syndicat s'occupe de la question des circonscriptions d'inspection des enfants en nourrice. Il fait des démarches nombreuses et sans obtenir ce qu'il désire — les circonscriptions en rapport avec les clientèles — il parvient à faire augmenter le nombre des circonscriptions tout en diminuant leur étendue. L'an dernier, de semblables démarches, sans plus grands résultats, furent tentées pour les circonscriptions de vaccination obligatoire ; en 1903 on

en avait également tenté au sujet des circonscriptions de médecins des épidémies.

L'exercice illégal de la médecine, Bouthery l'avait indiqué comme devant être un des principaux sujets de nos soins. Le Syndicat médical d'Indre-et-Loire est arrivé à faire condamner, tant à Chinon qu'à Tours, un certain nombre de rebouteurs. Si le nombre de ces condamnations n'a pas été plus grand, la faute en est à nos confrères qui voudraient bien que le Syndicat poursuive, mais qui refusent absolument de donner les indications nécessaires.

En 1886, alors que de très nombreux médecins se plaignaient de l'exercice illégal par les religieuses, je demandai au cardinal Maignan, alors archevêque de Tours, s'il n'y aurait pas moyen de faire cesser l'état de choses qui nous était préjudiciable. L'archevêque me donna la marche à suivre. J'écrivis à tous les médecins d'Indre-et-Loire : pas un ne m'indiqua un seul cas d'exercice illégal.

Ma démarche ne fut cependant pas inutile, car les médecins de Poitiers agirent de même près de leur évêque et obtinrent des résultats.

Les procès intentés par les Syndicats nécessitent souvent de gros frais, difficiles à supporter par certains, surtout si l'on veut épuiser toutes les juridictions.

Pour les procès célèbres des Syndicats de Domfront et du Havre nous fumes amenés à voter des subventions, le Syndicat d'Indre-et-Loire voulant faire cause commune avec les autres Syndicats pour l'intérêt de tous.

D'autres subventions furent votées pour la famille du D^r Lafitte, et pour le D^r Laporte.

A plusieurs reprises des démarches furent faites par notre Société près du Conseil général, près des Députés et Sénateurs; c'est ainsi qu'en 1886 nous avons adressé une pétition aux Députés et Sénateurs d'Indre-et-Loire, pour les engager à voter la loi sur l'exercice de la médecine; en 1894 nouvelle pétition relative à la loi sur la pharmacie; autre en 1897 pour obtenir le maintien du privilège de dernière maladie.

Les deux questions qui ont le plus préoccupé le Syndicat pendant les dernières années, ce sont les Sociétés de secours mutuels et les assurances contre les accidents.

Pour les Sociétés de secours mutuels, dès 1895, le Syndicat repoussait l'abonnement et n'admettait que le traitement à la visite. C'est le système que nous sommes arrivés à faire prévaloir surtout à Tours, après beaucoup de démarches tant auprès de nos confrères qu'auprès des Sociétés.

Les médecins de Chinon avaient commencé la résistance aux exigences des Sociétés de secours, et leur conduite a servi d'exemple à de nombreux Syndicats français.

Cette question des Sociétés de secours mutuels est des plus importantes pour la bourse du médecin, et la preuve est que 29 adhésions de membres nouveaux se produisirent, lorsque le Syndicat s'occupait de cette question.

Les accidents du travail ne nous préoccupent pas

moins; un grand nombre de séances ont été consacrées à leur étude; et vous n'êtes pas sans vous rappeler notre réunion à Saumur avec les Syndicats d'Angers, Cholet, Baugé, Saumur et Loudun, et la réception princière qui nous fut faite là-bas.

Nous avons voté dans ce Congrès une protestation contre le tarif des accidents qui était celui des indigents. Dans toute la France on a de même protesté, et, vous le savez, nous avons obtenu le tarif Dubief qui, sans être une perfection, est une sérieuse amélioration.

Ce tarif a fait également l'objet de nos études. L'an passé, à pareille époque, nous sommes allés Barneveld et moi assister à la réunion générale de l'Union des Syndicats où cette grosse question était discutée. Quelques jours plus tard, dans une séance où nous avions convoqué tous les médecins du département, Barneveld vous a fait, sur ce tarif et son application, un rapport des plus documentés, où nous puisons toujours de précieux renseignements. Ce tarif est encore à l'étude et l'Union des Syndicats ne cesse de s'en occuper et de chercher à obtenir son amélioration.

L'Union des Syndicats, dont nous faisons partie depuis 20 ans, est la sauvegarde de nos intérêts professionnels. L'Etat qui, dans le principe, boudait contre nos Syndicats, s'adresse maintenant à l'Union et c'est seulement par l'intermédiaire des Syndicats et de l'Union que nous pouvons exposer nos desiderata contre le tarif des accidents du travail.

Voilà, mes chers confrères, ce que nous avons fait en 25 ans. J'espère que vous trouverez, comme moi, que si nous ne sommes pas arrivés à faire couler le Pactole dans la caisse de tout un chacun, comme nous l'aurions désiré, nous avons quand même fait un bon travail.

Il me reste un devoir à remplir, c'est de remercier tous ceux qui ont contribué au succès de notre fête: Cosse, de Grailly, Bailliot, Archambault, André, Lapeyre qui en ont été les organisateurs; Pasquier notre jeune confrère, le brillant dessinateur, auteur de nos menus; l'imprimerie Tourangelle qui nous a fait le plaisir d'imprimer gracieusement et d'une façon superbe nos menus et nos programmes; les artistes et les étudiants que nous allons entendre dans notre soirée.

Cette douce obligation remplie, vous me permettez de lever mon verre à la santé du Président de ce banquet, le docteur Mignen, l'initiateur des Syndicats médicaux; à celle du D^r de Grissac, délégué de l'Union des Syndicats, et si dévoué à nos intérêts professionnels; à celle de nos confrères délégués des Syndicats de la Vienne, de la Sarthe, de Maine-et-Loire et de Loir-et-Cher, nos voisins, qui ont bien voulu prendre part à notre fête; enfin à celle de mon ami Durand, l'un de nos fondateurs et notre vice-président depuis 23 ans.

M. Mignen se leva ensuite et prononça le discours suivant:

MES CHERS CONFRÈRES,

Je me sens incapable de traduire en termes suffisants les sentiments de profonde reconnaissance que j'éprouve, et que

me causent l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à présider cette fête de famille, votre accueil si cordial, les paroles, si aimables et si flatteuses à mon endroit, de votre président.

Je ne puis que vous en remercier de tout cœur.

Vous avez bien voulu vous souvenir que, le 6 mai 1881, je fondais à Montaigu (Vendée) le premier syndicat médical. Exerçant alors la médecine depuis déjà sept années, j'avais eu trop souvent l'occasion de déplorer l'isolement funeste dans lequel vivait le médecin, alors que, par son éducation et par ses connaissances tant générales que spéciales, il aurait dû être appelé à jouer un rôle prépondérant dans la société, sans avoir besoin de briguer les fonctions publiques qui peuvent ne pas plaire à tous.

Il existait bien, dans chaque département, une Société locale, mais les jeunes médecins l'ignoraient le plus ordinairement — je ne la connus moi-même que par hasard — et en Vendée, comme presque partout, elle ne réunissait, chaque année, de ses membres peu nombreux, guère que ceux qui s'y étaient affiliés dès sa fondation.

Nous n'avions réellement de rapports entre nous qu'au chevet des malades, et si, après le devoir rempli, nous échangeions quelques paroles, c'était pour nous plaindre des difficultés de la vie et des ennuis de notre profession, et non pour rechercher les moyens propres tout au moins à les amoindrir.

Ce que nous n'osions faire, un confrère à lui seul l'entreprit, et ce confrère fut un modeste médecin de province, sans aucune attache officielle, Cézilly. En juillet 1879, Cézilly créa, avec ses propres ressources, le « Concours médical », véritable organe de défense professionnelle, et, comme le disait son nom, organe fondé pour tous et largement ouvert à tous. Il y montra éloquentement combien les conditions de l'existence tendaient à devenir impossibles pour le médecin; combien il était nécessaire, urgent, de nous grouper en rangs serrés pour ne pas être engloutis par le flot montant des collectivités naissantes, pour lutter contre les exigences impérieuses des sociétés de secours mutuels, qui n'ont dû leur existence prospère qu'à notre abnégation, et qui, oubliées de nos bienfaits, cherchaient néanmoins à nous imposer des tarifs de famine. Le moment était venu où le médecin n'allait plus pouvoir vivre de sa profession, la plus pénible de toutes.

Mais comment réagir? Le 24 octobre 1879, Margueritte du Havre répondait en préconisant notre groupement en syndicats de défense.

Je n'ai fait, mes chers Confrères, qu'appliquer les idées des autres, celles de Margueritte, de Cézilly, de Béraud de Charliou, de Cauchy de Bapaume, de Noir, le père de notre affectionné secrétaire général de l'Union des syndicats, et c'est ce rôle bien effacé pourtant, qui me vaut aujourd'hui, qui me vaudra demain des témoignages d'amitié que je voudrais avoir réellement mérités.

Je trouvai, du reste, mes confrères très bien disposés à accueillir mes propositions, et ma tâche fut aisée. Mais ici, sans nul doute, les difficultés furent autrement sérieuses. Créer un syndicat dans une grande ville comme la vôtre, où une clientèle essentiellement variable provoque entre médecins des froissements inévitables, où les intérêts et des situations acquises depuis longtemps doivent être ménagés, exigeait la persévérance inlassable et tout le dévouement que votre fondateur a mis en œuvre, et je serais confus des sentiments d'affectueuse sympathie dont je suis l'objet de votre part si, par dessus moi, ils ne s'adressaient légitimement à sa mémoire, à ceux qui ont travaillé avec lui, à ceux qui en ont été et en sont les dignes continuateurs.

Nous sommes déjà loin de l'époque dont je parle, et depuis lors, le mouvement syndical s'est propagé dans tous les départements.

Partout, le tarif de nos honoraires a été relevé; les questions d'ordre professionnel ont partout été étudiées en commun: une résistance, souvent victorieuse, a pu être opposée aux collectivités désireuses de nous imposer leurs volontés, parce que, défenseurs de nos droits aussi bien que des leurs, nous les avons aidés à conquérir celui de se faire soigner par le médecin de leur choix.

La présence au Conseil supérieur de la Mutualité du D^r Gairrel, président de l'Union, déterminera cette haute assemblée à reconnaître le principe de la fixation de nos honoraires propor-

tionnellement à nos visites; nous obtiendrons aussi la modification du tarif établi pour les distances dans la loi sur les accidents du travail, et l'extension prochaine de cette loi aux ouvriers agricoles sera pour nous moins onéreuse.

Ces résultats, nous les devons à nous-mêmes, à notre groupement syndical, à notre adhésion à l'Union. Nous nous connaissons mieux qu'autrefois, et nos rapports devenus plus fraternels nous permettent d'entrevoir le triomphe des idées de justice et de liberté qui sont notre guide.

En vous renouvelant mes sentiments de vive reconnaissance et en la mémoire vénérée de votre fondateur, je lève mon verre: à l'Union des médecins de votre beau pays de Touraine groupés sous la bannière syndicale, à votre président, à vous tous, mes chers confrères.

Enfin M. de Grissac est venu apporter le cordial salut de l'Union des Syndicats médicaux de France.

MES CHERS CONFRÈRES,

C'est une cause toute fortuite qui me procure l'honneur de représenter, à votre belle fête de ce soir, l'Union des Syndicats médicaux de France. — L'Assemblée générale de ce groupement professionnel a lieu aujourd'hui même, ce qui vous prive du plaisir de recevoir les vaillants de la défense professionnelle que sont les docteurs Gairal, Dubuisson, Gourichon et Noir. J'apporte leurs excuses et l'expression de leurs regrets.

Vous fêtez le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de votre Syndicat, un des premiers. Nous fêterons demain soir au banquet commun de l'Union et du Concours le D^r Mignen, fondateur du premier groupement de ce genre.

Vingt-cinq ans! Au temps où nous vivons, c'est un siècle. Les événements se succèdent avec une telle rapidité, les conditions de l'existence se modifient avec une telle allure que l'on peut dire, sans se tromper, qu'il y a entre la mentalité d'un homme d'il y a cinquante ans et celle d'un homme d'aujourd'hui autant de différence qu'entre celle d'un homme d'il y a cinquante ans et celle de celui qui vivait sous François premier ou Charlemagne.

La vapeur, la télégraphie, le téléphone, les perfectionnements de l'imprimerie ont fait pour la propagation des idées des pas gigantesques — et la mentalité humaine a suivi.

Le Syndicat d'il y a vingt-cinq ans, que pouvait-il être? Une réunion de confrères heureux de se rencontrer et de se sentir les coudes dans ce combat pour la vie devenant de plus en plus terrible et dur.

Primitivement son action devait être prochaine, les premières défenses étaient contre les adversaires de chaque jour et les difficultés ordinaires.

Mais sous l'influence des idées générales semées à profusion dans le public, avec la conception sociale moderne, l'individu tend à disparaître pour faire place à la collectivité. Que nous le voulions ou non, le courant nous entraîne et modifie d'une façon trop certaine les conditions anciennes de la vie médicale.

Le médecin, dans sa défense, s'il reste isolé contre les collectivités nombreuses qui l'entourent, devra fatalement succomber, et c'est à ce spectacle lamentable que dans ces dernières années nous avons assisté un trop grand nombre de fois.

Les Syndicats reprirent alors un regain de vitalité et la nécessité des groupements plus nombreux s'imposa. — De là est née cette union des Syndicats médicaux que j'ai l'honneur de représenter ici.

Mais pour organiser la défense sur un champ de bataille aussi étendu que l'est notre pays, il faudrait se voir souvent, s'entendre et discuter les moyens d'action.

Le médecin, hélas! se déplace difficilement. Sa vie toute de détails, ses occupations toujours imprévues, l'empêchent de faire des projets d'absence, que vient trop souvent détruire un client importun.

De là est née l'idée des groupements locaux, régionaux, des unions de syndicats plus proches les uns des autres et avec lesquels les échanges d'idées sont plus faciles et partant plus féconds.

Mais un danger menace ces groupements locaux, c'est la divergence des idées qui donnent à nos adversaires des armes

faciles pour nous combattre, opposant aux médecins du midi les opinions et avis des médecins du nord, et se servant des concessions obtenues des médecins de l'est pour les imposer à ceux de l'ouest.

Vous le comprenez donc, la nécessité de l'union centrale s'impose; non pour diriger les groupements épars, mais pour recevoir leur impulsion, la coordonner et obtenir le maximum d'effet utile.

Avant de jouer la partie, il faut, excusez-moi l'expression, *accorder ses flûtes*. L'Union des Syndicats médicaux de France n'a pas d'autre but. On y vient prendre le mot d'ordre pour l'effort commun à faire.

Cette Union est toute désignée pour entrer en rapport avec les représentants supérieurs des collectivités : — l'Etat — les administrations publiques, etc. Et elle le fait avec une autorité d'autant plus grande qu'elle parle au nom du corps médical tout entier dont elle est la représentation autorisée.

On a dit : mais ce ne sont que des Parisiens qui font partie du Conseil de l'Union. — La critique n'est pas très justifiée — et cependant le nombre des Parisiens ou des voisins de Paris est assez important. — Cela est une nécessité. Des déplacements fréquents ne sauraient être imposés à des médecins éloignés — qui une fois ou deux par an viennent se joindre à nous. — Le Conseil, avec une indépendance absolue et avec une connaissance certaine des besoins de nos confrères de la province (n'en sont-ils pas eux-mêmes pour la plupart), discute des intérêts généraux avec toute l'ampleur désirable.

Mais je suis bien long pour un toast que j'aurais voulu plus court, le sujet m'a entraîné, excusez-moi donc.

Et je termine en buvant à l'idée syndicale — au groupement de ces Sociétés.

Je bois à celui qui représente ici cette idée, au Syndicat d'Indre-et-Loire, à son président.

En sa qualité de vieux Tourangeau de la rabelaisienne cité de Chinon, M. Mattrais avait eu la délicate attention de faire apprécier le bon vin nouveau du pays de Gargantua, qu'il présenta de poétique façon en disant le sonnet suivant.

BEAUX BEUVEURS

TOURANGEAUX

Voici le fin Breton qu'on récolte à Cément
Tout ras les Quinquenais, où fut monstre naguère
Par Jenin à Quelot sa gente ménagère
« Comment petite pluie abat bien un grand vent. »

Goustez à tasse pleine et canoniquement
De ce lait purpurin, douce revalescière,
Qui resjouit le cœur et fait l'esprit libère
De l'aube à la vesprée, humez-le lentement.

C'est ainsy qu'à Chinon, narguan! les cagots blêmes,
Et leur diable et l'enfer et leurs sots anathèmes,
De nostre grand aïeul nous suivons les leçons.

Par les flacons vidés, nous comptons les neuvaines
Contre le maubec et les fiebvres quartaines,
Et point n'avons souci de gagner des pardons.

*
**

La soirée littéraire ne le céda en rien au banquet. Beaucoup de dames avaient tenu à en rehausser l'éclat par leur présence. Le corps médical militaire y était largement représenté par MM. Isambert, directeur du service de santé du IX^e corps d'armée; Testevin, médecin chef de l'hôpital; Vilmain, Bazin, Moinet, Fabre, Malaval, Biscons, Chambellan, Beyne, Chailly...

Au programme une fine satire composée et jouée par nos étudiants de l'Ecole de médecine : *Légumes Philanthropes*.

Puis Mlle Lise Montjan MM. L. Brémont, Marcel Legay, G. Fraguierolle ont dit avec un art délicat et une humour Montmartoise, les chefs-d'œuvre de leur répertoire si varié, si gai, si personnel.

M^{lle} Lily Franconie et M^{me} Marie Franconie ont exécuté de merveilleuse façon : *Airs Russes*, de Vienawski; la *Barcarolle*, de Lefort, la *Mazurka*, de Zarzicki.

Une pièce d'ombres : *Un Diagnostic difficile*, œuvre de MM. Martin et Bronner, termina la soirée et ce fut un grand succès. Délicate critique de nos médecins tourangeaux, nous avons assisté en un très spirituel tableau à l'arrivée de nos bons docteurs le matin à l'hospice général, qui en auto, qui en fiacre, qui en vélo, et au triomphe du professeur Multiplex, traîné dans un landau par la foule des étudiants. Au second tableau, nous sommes dans la salle de clinique et tour à tour nous assistons à l'examen médical d'un malheureux nègre écrasé par un tramway, par MM. Meu..., Bar..., Led..., Bod...; qui portent des diagnostics différents. Enfin à l'amphithéâtre la *Société médicale d'Indre-et-Loire* s'est réunie pour disserter sur ce cas curieux, et après de savantes discussions le mot de la fin est donné par M. Sab..., qui reconnaît que le malheureux patient a la peau noire parce que *c'est un nègre*.

Deux pièces de notre excellent confrère, M. Bailliot, avaient été intercalées dans le livret : nous sommes heureux de pouvoir les publier ici; nos lecteurs trouveront à les lire le même plaisir que le public de la soirée a éprouvé à les entendre.

LES MÉDECINS

Chanson professionnelle

I

Quand les méd'cins s'en vont par un
C'est qu'le métier marche assez bien,
Mais faut souvent un peu s'presser
Afin d'arriver bon premier.
Trou la, la, la, la, trou la, la.
Pauvres méd'cins
Ils sont bien tristes vos destins,
Trou la, la, la, la, trou la, la.
Pauvres méd'cins
Ils sont bien tristes vos destins,
Trou, la, la, trou...
Allez! Turbinez.

II

Quand les méd'cins s'en vont par deux,
C'est qu'ils ont à causer entre eux,
Puis enfermés dans l'p'tit local
Ils ordonn't d'un ton doctoral
Trou la, la, la, la, trou la, la.
Pauvres méd'cins
Ils sont bien tristes vos destins,
.....
Allez! Prescrivez.

III

Quand les méd'cins s'en vont par trois,
Le client a vraiment la foi
Mais aussi quels beaux honoraires,
C'est à n'y pas croire, ma chère.
Trou la, la, la, la, trou la, la.
Pauvres méd'cins
Ils sont bien tristes vos destins
.....
Allez! Dichotomisez.

IV

Quand les méd'cins s'en vont par quatre,
Ils ont grande envie de se battre,

Mais c'est facile à s'arranger
Vite un confrère à dénigrer.
Trou la, la, la, la, trou la, la,
Pauvres méd'cins,
Ils sont bien tristes vos destins
.....
Allez! Débinez.

V

Quand les méd'cins sont cinq ou six,
Ils sont rarement du même avis.
Ils fond't un tas d'Sociétés
Qui leur rapport't l'ruban violet,
Trou la, la, la, la, trou la, la,
Pauvres méd'cins,
Ils sont bien tristes vos destins.
.....
Allez! Décorés.

VI

Quand les méd'cins s'en vont par tas
C'est un Congrès, ça n'plaisante pas,
Mais le soir, veufs, célibataires,
S'en vont voir les petit's moukères.
Trou la, la, la, la, trou la, la,
Pauvres méd'cins,
Ils sont bien tristes vos destins
.....
Allez! Congresssez.

VII

Quand les méd'cins ne marchent plus,
Ils sont dev'nus rich's et cossus,
Ils ont la croix et les honneurs,
Y en a mêm' qui sont sénateurs,
Trou la, la, la, la, trou la, la,
Pauvres méd'cins,
Ils sont bien tristes vos destins
.....
Allez! Pontifiez.

VIII

Mais la plupart, c'est plus fréquent,
N'ont pas gagné beaucoup d'argent,
Là-bas, au fond du cimetière
Ils dorment comme des prolétaires.
Trou la, la, la, la, trou la, la,
Pauvres médecins,
Ils sont bien tristes vos destins.
.....
Allez! Reposez.

Marcel BAILLIOT.

Et maintenant il reste au *Syndicat médical*, à poursuivre sans faiblesse le beau programme de solidarité professionnelle qu'il s'est tracé. Les temps sont durs pour le petit médecin, la lutte difficile, c'est par l'association puissante des bonnes volontés de tous, que l'avenir pourra devenir meilleur.

Lettres de Lady Wortley-Montague.

D^r T. GUYOT, Tromarey (Haute-Saône)

XII

(Suite)

Constantinople, le 29 mai 1717. V. S.
A l'Abbé.....

« J'ai eu le bonheur d'un très beau temps durant tout mon voyage ; l'été est dans tout son éclat, et j'ai pu jouir de vues ravissantes. Le Grand-Seigneur nous a fait donner trente chariots couverts pour nos bagages et cinq voitures du pays pour mes femmes. »

De tous les villages où nous nous sommes arrêtés, je ne vous nommerai que Tchiozlu qui possède un petit sérail à l'usage du Sultan quand il voyage de ce côté. La curiosité m'a fait visiter les appartements destinés aux dames de la cour. Ils sont placés au milieu d'un bosquet d'arbres touffus, bosquet rafraîchi par des fontaines. Surprise de voir les murs couverts presque partout par de petits distiques turcs écrits au crayon, je demandai à mon interprète de me les expliquer. Je trouvai ces vers fort bien tournés, quoique plutôt défigurés par la traduction. En voici un littéralement traduit en anglais :

We come into this world, we lodge and we départ ;
He never goes that's lodg'd within my heart.

(Nous venons dans ce monde, nous y logeons et nous partons ;
Il ne partira jamais celui qui est logé dans mon cœur).

« Notre voyage s'est continué en traversant les prés fleuris qui bordent la mer de Marmara (Propontide). Nous avons passé la nuit à Sélivree anciennement grande ville et encore un bon port. La nuit suivante nous étions à Kujuk Checkmedji, ou Petit-Pont, dans une très jolie demeure qui était autrefois un couvent de derviches. Grande cour, cloître en marbre et belle fontaine au milieu ; vastes jardins. Cela prouve que les moines de toutes les religions sont habiles à bien choisir le lieu de leur retraite. Cet immeuble appartient actuellement à un *Hogia*, ou maître d'école. Je l'ai prié de me faire voir son appartement, mais grande fut ma surprise lorsqu'il me montra un grand cyprès du jardin. C'est au sommet de cet arbre qu'est placé son lit. Un peu plus bas se trouve celui de sa femme et de deux enfants qui dorment là chaque nuit. Cette fantaisie me divertit et je désirai voir ce nid de près, mais après avoir monté cinquante marches, voyant qu'il fallait encore en escalader le même nombre pour atteindre le sommet, en grimant de branche en branche au risque de se casser le cou, je pensai alors qu'il était plus sage de descendre. »

« Le lendemain, nous arrivons à Constantinople, dont je ne vous parlerai que très peu, tout mon temps ayant été employé à recevoir des visites qui au moins régalaient les yeux d'un agréable spectacle, les jeunes femmes étant toutes des beautés, et leurs charmes étant encore relevés par le haut goût de leur parure. Notre palais est à Péra. Tous les ambassadeurs sont logés les uns auprès des autres. D'une partie de notre demeure, nous découvrons le port, la ville, le sérail et, dans le lointain, les collines de l'Asie. Ensemble qui forme peut-être la plus belle vue de l'univers. »

« La ville me paraît très étendue. Les cimetières qui sont autour occupent sûrement plus de place que la cité tout entière. On est surpris de l'étendue de ces champs funèbres. Quelques-uns mesurent plusieurs milles, et appartiennent à de simples villages qui, autrefois, étaient de grandes villes. Il n'ont conservé que ce triste vestige de leur ancienne grandeur. Sous aucun prétexte, on ne se permet de déplacer une pierre qui a servi à une sépulture. Quelques-uns de ces monuments sont assez somptueux et en très beau marbre. C'est ordinairement, pour un homme, une colonne au sommet de laquelle est sculpté un turban dont la forme indique la qualité ou la profession du mort. Souvent une inscription en lettres d'or. Pour les femmes une

simple colonne, sans ornement, et pour celles qui meurent avant d'être mariées, on place une rose au haut de leur monument. Les sépultures des Sultans et de quelques grands personnages sont munies d'une lampe toujours allumée. »

« En vous parlant jadis de la religion de Mahomet, j'ai oublié de vous signaler deux étranges particularités : 1°. Quand un homme a fait un divorce dans toutes les formes exigées, il ne peut reprendre sa femme qu'à la condition qu'un autre homme ait passé une nuit avec elle ; et quelques maris se sont soumis à cette loi pour rentrer dans leur ancienne possession. 2°. Autre point de doctrine qui n'est pas moins extraordinaire. Toute femme qui meurt sans être mariée est réputée mourir en état de réprobation. Croyance fondée sur cette raison que le but de la création de la femme est de multiplier le genre humain, et que mettre au monde des enfants et les élever sont les seules vertus que Dieu exige d'elle. Notre opinion vulgaire que Mahomet refuse une âme aux femmes est une méprise. Il nie que leur âme soit d'une nature aussi relevée que celle des hommes, et en conséquence il ne leur accorde pas le même paradis où ces derniers jouiront des beautés célestes. Mais il est un autre lieu de bonheur éternel destiné aux âmes inférieures et à toutes les femmes de bien. Aussi, appuyées sur le dogme précédent, les femmes très superstitieuses ne voudraient pas rester veuves dix jours ; mais celles qui aiment leur liberté et qui sont moins pieuses se contentent de se marier à l'article de la mort, toujours dans la crainte de mourir réprouvées. Voilà une théologie bien différente de celle qui enseigne que rien n'est plus agréable à Dieu que le vœu de virginité perpétuelle. Quelle est la plus raisonnable ? Je vous en laisse juge. »

« Ma collection de médailles s'est enrichie. J'en possède plusieurs des rois de Macédoine qui sont précieuses, entre autres une de Persée, si expressive, que je m'imagine lire sur son visage ses détestables qualités. »

« Il est impossible de vous en dire d'avantage sur la célèbre cité. Quand j'aurai trouvé le temps de me retourner, je vous promets encore de mes nouvelles. »

Je suis, Monsieur, votre, etc.

(A suivre).

Un Perfectionnement de l'Auscultation

Le nouveau stéthoscope flexible

du professeur G.-H LEMOINE

du Val-de-Grâce

On sait l'importance qu'attache le Professeur Grancher à l'auscultation comparée de l'inspiration sous les clavicules, pour déceler de bonne heure l'existence de la tuberculose pulmonaire. Pratiquée avec soin, elle met à la disposition du médecin un procédé de diagnostic précieux, à la condition d'avoir acquis au préalable la parfaite sensation des bruits pulmonaires normaux. Or tout praticien est à même de constater qu'une des premières conditions d'une bonne auscultation est le choix de régions parfaitement symétriques.

Le creux sous-claviculaire ne présente pas dans toute son étendue la même intensité du bruit inspiratoire. Comme l'interprétation des sons perçus dépend de la comparaison établie entre les deux côtés de la poitrine, il arrive qu'une cause d'erreur peut se produire par le fait d'une mauvaise application de l'oreille. Lorsqu'on met directement celle-ci au niveau des régions sous-claviculaires, il est difficile d'atteindre les points absolument symétriques. Comme d'autre part il est nécessaire de faire alternativement plusieurs reprises, l'opération devient assez fatigante et par cela même sujette à erreur.



Dans le but de faciliter cette auscultation, l'usage des stéthoscopes paraît tout indiqué.

Malheureusement les stéthoscopes usuels nécessitent au cours de leur application une pression des doigts qui provoque des bruits de froissements, des crépitations qui peuvent causer des erreurs, gêner notablement la perception du bruit inspiratoire.

Le nouveau stéthoscope, coupé par le Professeur G. H. Lemoine, est appelé, sous ce rapport, à rendre aux praticiens de réels services.

C'est un *stéthoscope flexible* mais qui n'a pas l'inconvénient des appareils à auscultation bi-auriculaire ! l'emploi de ceux-ci se heurte souvent à une différence d'acuité auditive chez l'explorateur, surtout lorsqu'il s'agit de percevoir des nuances ou des différences de tonalité !

Le stéthoscope du distingué professeur du Val-de-Grâce a le grand avantage de permettre l'auscultation sans fatigue, tout en se rendant compte, *de visu*, de la région précise soumise à l'examen. Il se compose d'un bloc métallique excavé sur sa face inférieure et se terminant par un tube métallique auquel s'adapte un tube en caoutchouc muni d'un embout en verre ou en ébonite. Le poids du pavillon métallique est suffisant pour que l'instrument se maintienne à la surface des téguments, sans que la pression des doigts intervienne. Mais il est, d'autre part, assez maniable pour permettre l'exploration de régions difficiles à atteindre avec l'oreille, telles que parois thoraciques dans la ligne axillaire, creux sus-claviculaires, etc. Enfin son usage ne nécessite pas une éducation nouvelle de l'oreille, puisqu'il n'amplifie pas les bruits.

Nous ne saurions trop recommander à nos confrères d'utiliser ce nouveau stéthoscope. Entre nos mains, il a donné des résultats constamment favorables et nous a permis de surmonter certaines difficultés de diagnostic. C'est un appareil simple, peu encombrant, peu coûteux. Nous ne doutons pas que d'ici peu de temps tout médecin, soucieux de faire un examen complet d'une poitrine, ne tienne à honneur de le posséder et de s'en servir.

D^r. H. S.

Le stéthoscope du Professeur Lemoine est construit par la Maison Mariaud, 11, rue de Cluny, Paris V°. Son prix est de 5 fr. 50 rendu franco.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

TRADITIONS POPULAIRES

de la

TOURAINÉ MÉRIDIONALE

(ARRONDISSEMENT DE LOCHES)

(par M. JACQUES ROUGÉ (Ligueil))

PRINCIPALES EXPRESSIONS TRADITIONNELLES DU PARLER BAS-TOURANGEAU

En Touraine, s'il n'existe pas de patois, il y a, cependant, quelques intéressantes particularités dialectales. La vieille langue, celle de Rabelais, a laissé dans les cantons sud de cette province, des traces du parler ancien. En Basse-Touraine, indépendamment des termes du primitif français, on retrouve quelques expressions empruntées au vocabulaire du Berry. Nous allons seulement noter quelques-unes des expressions campagnardes rappelant la langue que parlaient Gargantua et Pantagruel.

Ainsi, nous retrouvons dans le parler populaire bas-tourangeau les termes suivants qu'on dirait copiés dans l'œuvre de Maître Alcofribas Nasier.

Acaler, se dit d'une personne qui n'a pas mangé depuis longtemps.

Accolée, embrassade.
Acoquiner, fréquenter les coquins.
Afflée (d'), se dit d'une action faite sans arrêt.

Agolir, embellir, se dit d'un champ ou d'une place de grange rendue propre à un travail.

Alboter, chercher des grappes oubliées dans une vigne vendangée, des noix sous des noyers battus.

Ah ! malheu ! quel malheur.
A mode de vous, je suis de votre avis.
Amendon, ce qui est donné par dessus le marché.

Aniclé, ée, se dit d'un arbre qui ne pousse pas ou pousse mal ; d'une chose qui, petit à petit se détruit ; d'un être malade ou vieux ; aniclé qualifie la décrépitude.

Anuit, aujourd'hui.
Aga ! aga ! à l'aga, cris d'appel des

bergères pour ramener leurs chèvres (chose curieuse, aga est l'accusatif de ais, agos, chèvre).

Apeurer, faire peur.
Apointuser, rendre pointu.
Arrière, autrement.
Aronde, hirondelle-queue d'aronde.
Aumails, les vaches et les beufs.

Baissière, vin qui reste sur la lie.
Bagouter, parler à tort et à travers, (on dit aussi débagouter.)

Bassicot, petit récipient en bois ou panier en osier, employé par les maçons et les vendangeurs.

Bavou, mauvais garnement.
Bégauder, se dit de l'enfant qui rend du lait.

Benasse, petit bien, petite maison dans un champ.

Berdailier, s'approcher de, se dit pour les choses que l'on mesure.
Berdinerie, bêtise.

Berdouzi, qui coupe ou arrache les douzils d'une barrique craignant d'otfrir à boire. Autre sens : Avare.

Berlaud, aude, sot, sotté.
Bernache, jus sortant du raisin blanc dès le pressoir, vin doux.

Berouée, petite pluie fine.
Berouasser : tomber de la berouée.
Beroui, pourri, flétri.
Bidrou, ouse, porté sur la femme, vert, vigoureux.

Bion, se dit des tiges d'artichaut, on dit aussi ébionner la vigne ; c'est-à-dire enlever aux ceps à la fin de mai ou en juin, les pousses inutiles et trop nombreuses.

Biret, oie.
Bizouille, se dit d'un individu qui a les yeux de travers. On dit aussi " bisou ".

Bireuil, id.
Blet, fruit qui a passé la maturité.
Bodeau, petit veau, bodiche, petite génisse.

Bogue, jeu de la Bogue (voir aux jeux).

Bornille, boue.
Bouchure, haie.
Bouète, boisson.

Bouillard, se dit d'un arbre têtard.
Bouine, mouche bouine qui se met surtout sur les bœufs et les chevaux.

Bouleyer, se dit du raisin qui tourne.
Bourrier, poussière, avoir un bourrier dans l'œil.

Boussée, se dit d'une bouillée.
Boussecul, culbute, faire la pirouette. Le bouscul est un jeu d'enfant.

Bouzine, vielle.
Bréchu, qui a les dents cassées.

Cas, des cas, les noix.
Cagnard, petit réchaud dont on se sert généralement dehors.

Canelé, agglomération d'une petite plante qui couvre la surface des eaux stagnantes.

Caterree, bien malade.
Chailbaude, feu de joie ou feu de Saint-Jean.

Chambrière, noix mauvais.
Chalines, se dit des éclairs dits de chaleur.

Chantiau, morceau du pain, dessus du pain béni.
Charnel, lorsque l'on parle d'un parent.

Chassouille, femelle en chaleur.
Chenassier, porté sur la femme.
Chopette, ivre, on dit : un bonhomme chopette.

Compagnie, se dit de l'épouse ; quand elle meurt on perd sa compagnie.
Coqigru, idiot.

Corporé, gros.
Cotti, se cottir, recevoir un coup.
Couer, couver.

Couril, verrou.
Crôné, se dit d'un pré miné par l'eau des rivières, on dit aussi : « je vais crôner », c'est-à-dire, pêcher dans les crônes.

Crônes, trou fait par l'eau, sous les rives.

Débouliner, rouler d'en haut.
Décancher, sortir d'un mauvais pas.

Décoller, veut dire déchirer vivement ; s'emploie surtout quand on parle des habits déchirés.

Dénaitre, mourir.
Derliner, faire entendre un son rappelant une sonnerie de cloches.

Devanteau, tablier.
D'uelle, douve de barrique.
Drageon, pousse nouvelle dans un bois déjà coupé.

Dube, huppe, on dit : une alouette dubée.

Echaler, se dit d'une châtaigne sortant de sa bogue.
Echnourir, se décomposer, pourrir.

Effourgner, se dit des jeunes oiseaux qui sautent du nid. Ces jeunes oiseaux se nomment effourgneaux.

Egail, rosée.
Egailer, se dit surtout des oiseaux qui s'éparpillent au loin.

Embonir, prendre de la qualité.
Embreyer, mouiller jusqu'au dos, mouiller à fond.

Emellé, fané.
Endever, faire engrager.
Endret, endroit.

Enneminer ou endeminer, agacer, ennuyer, mal disposer pour.

Enrouiner, embêter.
Enouler, sortir les noix de leur coque.

Eruasser, enlever d'un geste droit et brusque, les feuilles des ormeaux têtards, feuilles que l'on conserve dans des sacs et que l'on donne aux chèvres et vaches quand la pâture est rare.

Esaper, faire tomber de la terre menue, à la racine d'un arbre en le plantant.

Eselet, à couvert, être à l'esélet, c'est-à-dire à l'abri de la pluie ou du vent.

Faiscines, instrument en fer-blanc ou en terre pour égouter les fromages.

Faitiot, tout ce qui surmonte la faite d'une maison.

Fimber de l'œil, ouvrir et fermer l'œil précipitamment.

Flictoire, petite seringue en sureau (voir les jeux page 18).

Flocu, poussin dernier venu.
Forcial, s'emploie pour indiquer un travail imposé, au-dessus des forces de celui qui doit le faire.

Flambeyer, refaire la litière aux chevaux.

Fouée, galette de pâte de pain que l'on fait cuire en plus des miches quand on met le pain au four.

Floupi, éreinté, flétri.
Fouger, verbe qui s'emploie pour signifier une action de flairer la terre et de l'entr'ouvrir en même temps. On dit d'un porc truffier : il fouge, et d'un chien grattant et flairant un terrier : il fouge.

Friquet, écumoir.

Gâcher, pousser avec vigueur, arbre qui gâche.

Gafouiller, faire mal son travail.
Gaerouée ou *Guerouée*, couvée.

Gravouiller, se dit d'un animal qui remue de la terre, du fumier avec les pattes.

Gêlf, ive, qui gèle facilement.
Gerlet, grillon.

Godelailier, s'enivrer.
Goula, uche, canard.

Grailton, ce qui sent le feu pris au plat.

Graté, grillé (1).
Grappe, être engourdi (mains et doigts engourdis).

Grappille, avoir les mains gelées.
Grissou, ouse, qui grogne, un enfant grissou " grisser des dents ".

Grolle, se dit d'une variété de pie.
Guche, perchoir.

Guerlant, te, terre guerlante, terre menue que l'on fait tomber sur les racines d'un arbre en le plantant.

Guerouais, sorte de terre pierreuse.

Hériau, se dit en parlant d'une charrie en bois.
Helbrou, L'Brou, Elbrou, Loup Garou.

Hupper, appeler quelqu'un.
Iraigne, araignée.
Incaman, mal portant.

Japper, aboyer.
Javelle, petite bourrée de sarment.
Jalles, engelures.
Jouannée, feu de Saint-Jean.

(1) Quand on parle d'un événement hypothétique, on dit en Basse-Touraine Ouah ! on t'en donnera des fèves grillées, mon mignon !

Jouannette, fruit mûr à la St-Jean.
Jouette, treille basse séparant les champs et leur servant de clôture.
Jointée, mesure équivalente à la longueur des deux mains de celui qui l'emploie.

Lanterner, aller lentement.
Leuma, limaçon.
Liéneau, gerbes liées.
Liéner, lier les gerbes.
Lippe, moue, on dit des enfants qui veulent pleurer; ils font la lippe.
Lisa, lézard.
Lite, baudeau du bonnet paillé.

Manigance, machiner quelque chose.
Marchais, fosse qui tient l'eau toute l'année.

Mecytlér, méceyllère, mesceyller, grosse dent molaire.

Mégaunder, enfant qu'allait une femme enceinte (cet enfant mégaunder).
Mérienne, repos de midi, sommeil accordé aux moissonneurs et aux faucheurs (faire mérienne).

Meste, melle.
Mestier, néflier.
Mête, pour "maie" coffre au pain et à la nourriture.

Miotte, se dit d'un met composé de pain emietté dans le vin ou le lait.
M'noyer, se dit des hommes âgés qui veulent chatouiller les femmes.

Meusir, mûrir. On dit encore très bien; une poire "meuse" ou les fruits vont "meusir" ou ils sont meusis.

Neyer, noyer.
Nijoteux, euse, chose difficile ou de peu de rapport.
Nijoter, aller doucement en travaillant.

Ourdî, pourri.

Paillon, mesure d'osier.
Paillonnée, mesure d'un paillon.
Patouille, boue, d'où patouiller.
Patter, avoir les chaussures pleines de boue; "ça patte" signifie: le terrain est gras et prend au pied.
Penassou, ouse, qui touche à tout.
Pétras sur Pétras (1): Morceaux cousus l'un sur l'autre.
Pétrasser: rapiécer.
Pétrassou, pousse s'élevant sur un tronc d'arbre ou à côté.
Pétoué, lieux d'aisances.
Pichelin, îne, qui craint son mal.
Ptante, pépinière.
Piron, petite oie.
Pinon, noyau de cerises, de prunes, etc.

Plomb, osier.
Poil, qui a les cheveux rouges.
Pou, pousse, 1^{er} rejeton d'un arbre ou bourgeon d'une vigne.
Poupe, peuplier (de populus).
Pourial, pourri, en parlant des arbres.
Profler, grandir.
Prot, dindon.
Puron, furoncle.

Rabaler, frapper fortement.
Rabouillage, petite touffe d'herbe peu élevée de terre ou proche de l'eau.
Rabouiller, chercher dans les rabouillages, ou pêcher dans les rabouillages.
Ragnasser, faire beaucoup de bruit.
Ravestouir, se réjouir, ravestoui, joyeux, euse.
Remeuils, mamelles de vaches et chèvres.

Requiquer, se dit pour réparer une chose, et aussi d'un individu qui, après de mauvaises affaires, en fait de meilleures.

Ribotu, raboteux.
Roller, border.
Romer, respirer fortement et difficilement; on dit d'un mourant, il rome!

Roté, sentier qui tourne.
Rottes, liens en chêne ou en orme ou en saule faits avec des branches vertes et que l'on a assouplies en les tordant (de rotare, tourner).

Rouche, herbe mauvaise qui croit dans les prés.
Rouin: Ornière; passage irrégulièrement creusé par les roues des charrettes dans les chemins.

Rousserole, ou ruserole, boule de pâte roulée dans la farine et cuite dans la graisse, pâtisserie spécialement mangée à Carnaval.

Roupie, goutte au nez.
Rouiller, ruminer, se dit des vaches ou des bœufs qui ruminent; autre sens: sucer.

Segré (un segré) pratique secrète des sorciers ou un secret.
Sensément, à peu près comme.
Simer, suinter, les fûts siment.
Sorge, pain sorge, pain mal boulangé et mal cuit.
Suif ou *suie*, sureau.
Surge: Terre surge; terre trop menue; terre trop légère.

Touchoûre, aiguillon.
Toussisser, tousser.
Treue, truie.
Terbellir, défaillir, s'évanouir.

Verdille, branche verte.
Vironner, tourner autour.

VIEILLES MESURES

1° L'ancien *boisseau de Ligueil* ou paillonnée (1 décalitre 510691.)

2° Le *poinçon* (2) de vin (225 à 250 litres et primitivement 216 à 220 litres)

3° Le *quintal* (en parlant d'une quantité de foin, on dit un quintal, mais ce quintal est de 100 livres.)

4° La *pochée* de blé (dix doubles décalitres.)

5° Le *quarteron*, c'est une vieille mesure signifiant la 4^e partie d'une livre; cette mesure est encore employée en Basse-Touraine; mais elle a perdu son vrai sens; un quarteron, pour les fruits, pommes, poires, pêches, prunes, équivalait, dans le bas-terroir, à 32 pommes, etc.

(1) Pétras, *Devinette campagnarde*: « Deviner sur quel pétras » une bonne femme n'a jamais travaillé et ne travaillera jamais? — Les nuages.

(2) Le poinçon primitif en Touraine méridionale était de 18 jallayes, chaque jallaye était de 12 pintes, et la pinte de 0,95c: note de Dufour dans le Dict. de l'arrondissement de Loches d'après la coutume de Touraine de 1629, chez S. Deschamps, libraire, imprimé à Tours par J. Poinset et Claude Bricet, imprimeurs ordinaires du Roy, demeurant rue de la Harpe, près les Augustins.

Les épiciers campagnards disent encore: « un quarteron d'épingles » de deux liards, le quarteron est de vingt épingles. Le *liard*, infime monnaie de cuivre, valait autrefois le quart d'un sol.

VIEILLES MESURES AGRAIRES

1° La *chainée* est régulièrement de 65 centiares 95, 95, 95.

2° L'*arpent*, 100 chainées.

(3°) La *bosselée* (10 chainées; bosselée vient du mot boisseau prononcé à Ligueil « bosseau », d'où bosselée.)

Pour les usages locaux, assez particuliers aux différents cantons de la Basse-Touraine, il faut lire le « Recueil des usages locaux » du département d'Indre-et-Loire, Tours, Guillaud-Verger, libraire éditeur, 1863. Ce recueil est encore très employé dans toutes les Justices de Paix des cantons d'Indre-et-Loire.

QUELQUES VIEILLES CHANSONS

Les vieilles chansons sont très rares dans le Bas Terroir tourangeau. Encore, aux foires d'hiver, les chanteurs de la Saint-Hubert, sur les places des bourgs et des petites villes, psalmodient de vieux cantiques et des complaintes populaires. Ils vendent des chapelets dits de saint Hubert. Ces chanteurs étaient toujours suivis, jadis d'une grande pancarte relatant, par des peintures très vulgaires, les faits saillants de leurs cantiques et de leurs complaintes.

Dans le bas-terroir tourangeau, aux mariages on chantait :

« Jean, Jean, ta femme est-elle belle ?
 Oui, oui, elle est demoiselle,
 Y faut pû qu'un ruban blanc
 Pour border la culotte à Jean ».

Une chanson qui fut populaire jadis, en Touraine, est celle du « curé du [Chardonnet] » (1); malheureusement je n'en connais qu'un seul couplet, le voici :

C'est l'curé du Chardonnet
 Qu'a perdu son grand bounette !
 Allumez les cloches !
 Faites sonner les cierges !
 Mettez d'eau dans l'encensouère
 Et du feu dans l'bénitier !
 C'est l'curé du Chardonnet
 Qu'a perdu son grand bounette !

On chantait aussi jadis.

La pluie, la grêle, va-t-en par Amboise !
 Biau temps joli
 Viens-t-en par ici !

Parmi les chansons locales du bas-terroir tourangeau, indiquons la « Chanson des Rognon ». Nous la citons tout entière.

LES ROGNONS

1^{er} COUPLET

Mes amis je vais vous conter l'histoire
 Qui vient d'arriver en cette ville.
 Trois jeunes ouvriers buvant chopine,
 [après leur déjeuner.

2^e COUPLET

La profession d'ces ouvriers
 L'on peut fort bien vous la citer.
 Sur le rasoir on voit le perruquier,
 Menuisier frère, ainsi que l'boulangier.

(1) Peut-être l'ancienne paroisse de Tours : Saint-Pierre-du-Chardonnet.

3^e COUPLET

Mais un furet qui n'est point lourd
A donc bien su leur jouer le tour.
Des pommes de terre, dit-il, donnez-
[moi donc
De sur la grille prenez donc ces ro-
gnons.

4^e COUPLET

Les pommes de terre furent données
A cette ficelle de furet.
C'est notre affaire, dites-moi donc
Les pommes de terre valent pas les
rognons.

5^e COUPLET

Le boulanger qui n'est point sot
A bien reconnu le fricot,
Dans son mouchoir, il crache les ro-
gnons
Que les deux beaux-frères mangent
pour du mouton.

6^e COUPLET

Il fallait voir le menuisier
Ne pouvant jamais les trancher.
Ah ! qu'ils sont durs, dit-il au perru-
quier.
Comme ils suppurent les rognons en-
ragés.

7^e COUPLET

Le perruquier, le plus gourmand
Les trancha bien avec ses dents
Avec grand hâte, il leur dit ; mes amis,
Je mangerais l'diable oui, s'il était rôti.

8^e COUPLET

Quand ils ont eu bien déjeuné,
On leur a dit ce que c'était :
Des rognons de bouc que vous avez
[mangé
Après la soupe pour votre déjeuner.

9^e COUPLET

Le menuisier homme délicat
En apprenant cette nouvelle-là,
Sur le carreau partout a dégueulé
Tripes et boyaux qu'on croyait qu'il
rendait.

10^e COUPLET

Le perruquier, à ce sujet,
Se trouve fort indisposé
Pendant six semaines but sur le chien-
[dent
Six fois la semaine on lui f... des
lavements.

Cette chanson est " ligueilloise " (1), elle fut " fabri-
quée " par le nommé Tremblais vers 1850.

LÉGENDES

Dans la Touraine méridionale, il existe un certain nom-
bre de légendes, dont la plupart ne sont connues que des
gens du terroir.

LA DAME D'ASPREMONT (2)

Apremont est considéré comme un lieu hanté. Là, ja-
dis, dans ce qui était autrefois la lande d'Apremont (Landa
Asperomonte), s'élevait un château-fort. Un des seigneurs
d'Apremont partant pour la Terre-Sainte, laissa, dit-on,
sa châtelaine à Apremont ; la châtelaine ayant péché avec
quelque page ou chapelain, apparaît, dit-on, la nuit, dans
la saulée d'Apremont. C'est une vision toute blanche pour-
suivie par un chevalier armé, monté sur un cheval de feu.

LA CAVE DU MARI ENTRA

On raconte que dans une cave murée, découverte en 1863,
en faisant la route d'Esves à Ferrière (3), on trouva deux
squelettes se tenant enlacés. Suivant les dires du pays, ces
deux squelettes seraient ceux de deux mariés ayant « fauté »
ensemble avant la célébration du mariage. Ils furent pun-
nis et enterrés dans ce lieu. Une autre légende nous ap-
prend que l'un des squelettes fut celui d'une châtelaine
infidèle et l'autre, celui d'un page trop amoureux.

CAVE D'ORFONS

Il existait jadis, suivant la légende, dans la cave d'Or-
fons, située sur la lisière de la forêt de Loches, un enchan-
teur nommé Orfons. Il remuait sans cesse l'or qu'il avait
caché dans des souterrains.

(1) On dit ligolien (terme ancien) et ligueillois (terme populaire) en parlant
d'un habitant de Ligueil.

(2) Apremont entre Saint-Senoche-Barbeneuve et Esves-le-Moutier.

(3) Ferrière-Larçon.

Une nuit de Noël, pendant que l'on disait la messe au
prieuré Saint-Nicolas-du-Bois, il s'y rendit pour voler le
trésor du prieuré ; mais il mourut, car « durant la nuit de
Noël, aucun maléfice ne peut se faire. »

SOUTERRAIN DE PRESSIGNY ; etc.

A Pressigny on dit qu'il y a un souterrain qui s'en va du
château de la ville au donjon d'Etableaux. A Sainte-
Colombe, près de Paulmy, on voit une procession de reve-
nants à toutes les Notre-Dame. Au Châtelier, entre Paulmy
et Neuilly-le-Brignon, il y a un chevalier tout armé qui
revient.

A la Guerche, on raconte qu'il existait un saint Rigom-
mier, pieux ermite faisant des miracles. On raconte aussi
qu'Agnès Sorel habita le château de la Guerche bâti pour
elle, suivant une légende, par Charles VII. Pendant que le
roi était auprès de sa belle, un page de la cour s'était égaré
un matin, dans la forêt de la Guerche, avec son amante. La
jouvencelle qui l'accompagnait fut mangée par un loup.
Charles VII et Agnès Sorel, suivant les conteurs populaires,
bâtirent une chapelle (1) sur l'emplacement où reposèrent
les restes de l'amante dévorée par le loup.

LÉGENDE DU LISA VERT.....

Une fois, il était un vieux roi qui avait perdu son royaume.
Accompagné de son fidèle écuyer, il s'en allait, tristement
monté sur une haridelle, à travers monts et vaux. Un soir,
lassé par la fatigue, il s'arrêta, sur le bord d'une rivière.
Ayant enlevé le harnachement de leurs montures, le roi et
son écuyer s'endormirent bientôt à l'ombre d'une petite
grotte creusée dans les tuffeaux. Le roi rêvait au temps
passé, à sa vie heureuse et riche, à sa cour et au trésor que
ses ennemis lui avaient ravi..... L'écuyer songeait, à ses
premiers ans, à la campagne lointaine qu'il avait quittée
et aux petits lézards qu'il s'amusa à courir sur les rem-
parts du burg paternel, et..... tout à coup, un lézard
vert sortant d'une des crevasses de la cave passa en frétil-
lant sous le nez du roi qui s'éveilla — Quel est, morbleu !
l'animal qui me chatouille ainsi ! dit-il. Et, tirant de son
fourreau de cuir, sa longue rapière d'acier, il appela l'écuyer.
Ce dernier aperçut, fuyant dans la caverne, le petit lézard
vert : Il s'écria : « Messire ! ce n'est qu'un lisa vert ! Cepen-
dant le vieux roi et son écuyer pénétrèrent dans la caverne.
Le petit lézard vert n'était autre qu'une fée secourable. En
roulant ses yeux d'émeraude il fit découvrir au roi pauvre
un immense trésor. Depuis, dit-on, le côteau enveloppant
cette caverne se nomma Montrésor.

LÉGENDES RELIGIEUSES

LÉGENDES DE S. MARTIN

1^o La Fontaine rouge (2)

Mitre en tête et crosse à la main
Pour un évêque c'est l'usage,
Un beau jour, le grand St Martin
Partait faire un petit voyage,

Il n'avait ni laquais poudré
Ni vicaire qui le suivaient
A d'autre chose, il est vrai,
Alors les évêques rêvaient.

(1) Chapelle de Prélong à Leugny (département de la Vienne).

(2) La Fontaine-Rouge (ferme de la Varenne, La Chapelle-Blanche).

Lui pensait aux divers moyens
De jeter à jamais par terre
Le dernier des temples païens
Caché très loin avec mystère.

Il se disait : « si l'édifice
S'écroulait sous un ouragan,
Il se pourrait bien que j'en fisse
A sa place un autre plus grand ».

Le Ciel exauça sa demande.
Car bientôt le saint devant lui
Vit, et sa surprise fut grande.
Le dernier des temples détruit.

Et Martin dit : « Dieu soit loué ! »
Mais des passants qui l'entendirent

De force coups l'ayant roué,
Près d'une source l'étendirent.

Martin pleurait ; Dieu l'entendit ;
Puisque malgré sa sécheresse
La petite source grandit
Et fit au saint une caresse.

Ainsi qu'une légère main
Elle lava chaque blessure,
Et l'évêque, le lendemain,
Sans aucun mal, sans meurtrissure.

Reprit d'un pas plus lent, plus doux,
Sa route commencée à peine,
Mais le sang bu par les cailloux,
Pour toujours rougit la fontaine.

2° Le pied de saint Martin (1)

Dans sa jeunesse, saint Martin gardait les bœufs, le long de l'Estrigueuil, affluent de la rivière l'Esves. Par les prés, sous les saules, il menait paître un troupeau, tantôt vers Varennes, tantôt à Ciran.

La protection divine était grande pour lui, car, tout en guidant ses bêtes il les quittait parfois, emporté par les anges aux grottes calcaires de la Loire, près Tours. Là, au milieu d'ermes doctes et pieux, Martin apprenait l'évangile du Christ. Son âme fuyait alors la forme de son corps visiblement demeuré avec les grands bœufs roux, ruminant et songeant.

Le miracle s'accomplissait grâce au signe par Dieu indiqué à Martin. Le futur thaumaturge posait son pied gauche sur le droit, et, aussitôt, il entendait, à douze lieues de là, l'enseignement des anachorètes cachés dans les tuffeaux blancs devant le fleuve paresseusement enclos de grèves et semé d'îlots.

Or, un jour, l'âme du saint s'étant envolée, loin des rives fraîches de l'Estrigueuil menue vers la grande Loire, le maître du « boyon » vint à passer. Le pied gauche placé sur le droit, Martin ne bougeait pas, cependant que ses bœufs poursuivis par un chien noir, que hantait Satan, s'égaillaient dans la pré.

— Tu dors ! Martin, dit le maître, réveille-toi !

Et, coupant une baguette d'osier, il en cingla les jambes du berger.

Martin aussitôt debout sur ses deux pieds répliqua :

— Maître, je vous entends après avoir ouï d'autres maîtres plus grands que vous.

— Que dis-tu ? je ne comprends point ?

Martin s'expliqua...

Le maître étonné, incrédule et narquois, dit :

— Tu es savant mon feu ! Je voudrais bien savoir ce que chez moi, fait mon épouse, à c'l'heure ?

Martin mit son pied gauche sur le droit :

— Ta femme appelle, dit-il, elle est en peine grande. Avance ton pied sur les miens, tu entendras, ajouta Martin.

Le maître bientôt entendit sa femme. Elle l'appela, elle se plaignait et criait au secours. Une voix goguenarde à la maîtresse murmurait des mots d'amour et clamait des jurons.

Le maître reconnut la voix. C'était celle du seigneur, son voisin. Là-bas, pensa le manant, le comte poursuit

(1) Cette légende a paru dans « La Tradition » (alors 60, quai des Orfèvres, Paris), n° d'avril 1905.

ma femme de ses propos galants jusque dans la ruelle du grand lit au baldaquin de serge :

— Je cours au logis !

Essoufflé, il entra dans sa demeure en frappant l'huis.

La femme, resserrant les lacets de son corselet de bure, se présenta.

— Ouvre la porte de notre chambre ! dit le maître.

Dans le lit, sous les draps, le seigneur se cachait.

— Faible femme, donne ma « touchouère », cria le maître, donne mon aiguillon de fer au manche de frêne !

Ainsi qu'il piquait ses bœufs, sous le joug, il transperça d'une main nerveuse avec sa « touchouère », le seigneur de part en part.

Pendant ce temps l'âme de Martin errait dans les antres profonds, devant le fleuve Loire.

3° LES AUNES DE SAINT-SENOCH (1)

Antan, les « vergnes », dans l'Estrigueuil, miraient leurs fronts ou étiraient les renaissances de leurs bouillées.

Du ravin de la Michinière jusqu'aux ruines de Saint-Senoch (2), huy, seuls, les saules et les « poupes », ombragent le ruisseau fluet.

Aucun aune ne croît et ne doit pousser sur la paroisse de Varennes.

Quelle fée, quel djine, gnôme ou lutin, quel « el'brou », revenant ou sorcier ont jeté ce sort au malin sur la rivière timide au gazouillis si faible dont le susurrement de son eau ressemble au premier chant d'un oiseau nouvellement « effourgné ».

Est-ce un lutin bûcheron qui vint une nuitée couper les vergnes et faire saigner jusqu'à la mort les aulnaies hama-dryades ?

On ne saurait mie accuser les êtres invisibles de pareils désenchantements, car l'absence d'aunes dans le val d'Estrigueuil, en la paroisse de Varennes, provient d'un tour joué, jadis, par saint Martin à saint Senoch.... (3)

Depuis longtemps Senoch et Martin rivalisaient par guérisons et par miracles. On ne savait, des forêts de Loches à celle de Preuilly, et des « Fontaines Rouges » (4), aux « Fontaines Blanches » (5), auquel des deux saints se vouer quand les maux, les accidents et les tristesses de la vie venaient habiter sous le chaume avec les paysans tourangeaux. Martin était vieux et Senoch était jeune.

L'un et l'autre, ils avaient le don de ressusciter les morts, de faire vèler les vaches et de guérir les « équerouelles ».

Senoch, plus valide que Martin, voyageait davantage. Il allait de l'Estrigueuil à l'Egronne, du Suin à l'Echandon, apportant partout la guérison, faisant pousser de belles récoltes, donnant le bien-être, rendant l'espérance, semant la paix....

(A suivre).

(1) Cette légende a paru dans « La Tradition » (alors 60, quai des Orfèvres, Paris) n° de juin 1905.

(2) Les ruines de l'église de l'ancienne paroisse Saint-Senoch (rattachée, antan, à Barbeneuve) se trouvent placées entre Varennes et Barbeneuve, un peu à gauche du château de Saint-Senoch.

(3) Saint Senoch, d'après une tradition locale, aurait construit un oratoire dans l'un des ermitages de saint Martin et bâti une chapelle en laquelle il aurait été inhumé... Cette chapelle serait devenue l'église paroissiale de Saint-Senoch.

(4) Fontaines Rouges à Esves-le-Moutier.

(5) Fontaines Blanches à Civray-sur-Esves.

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. — L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.

Dr FERRAND. — *Trait. de méd.*

Bibliographie

Traitement du Mal de Pott à l'usage des praticiens, par le Dr F. Calot, chirurgien en chef de l'hôpital Rothschild, de l'hôpital Cazin-Perrochaud et de l'Institut Orthopédique de Berck. — 1 volume in-8° de 120 pages avec 122 figures ou photographies dans le texte : 3 francs. Octave DOIN, éditeur 8, place de l'Odéon, Paris (6^e).

On sait les passionnantes discussions dont le traitement du mal de Pott a été le sujet dans ces dix dernières années.

Le public médical en attendait la conclusion pratique, c'est-à-dire la formule d'un traitement qui serait à la fois efficace et bénin et d'application facile pour tous les médecins.

Personne n'était plus désigné que M. Calot pour écrire ce livre.

Il vient de nous le donner tel que nous l'attendions, c'est-à-dire clair et pratique, ni trop long ni trop court, sans aucun développement inutile, mais avec tous les détails nécessaires pour le médecin non spécialiste.

Avec ce livre, tous les médecins vont pouvoir, désormais, dépister le mal de Pott à son apparition et lui appliquer, eux-mêmes, le traitement efficace.

Clinique et thérapeutique spéciales. — Manuel du praticien. — Henry PAULIN et C^o, éditeurs, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Première série. — *Ophthalmologie*, par F. TERRIEN; *Odonologie*, par M. ROY, *oto-rhino-laryngologie*, par WICART. — Ce volume contient 464 gravures avec de nombreuses photographies originales. — Prix du volume broché, 16 fr. 50, première et deuxième séries, ensemble, 30 francs.

Malgré le nombre des auteurs, malgré la différence des sujets traités, ce *Manuel du praticien* vise un but unique, bien déterminé : donner à l'étudiant une sorte de programme justement équilibré de ce qu'il peut et doit apprendre des spécialités de la médecine; mettre entre les mains du praticien un manuel dépouillé de toute théorie et susceptible de lui faire connaître rapidement, pour les besoins fréquents de sa pratique, les notions que l'enseignement officiel a jusqu'ici négligé de lui apprendre.

A l'heure où se pose la question de la réforme des études médicales, voici une œuvre d'avant-garde dont l'effet peut être fort utile pour l'enseignement général des spécialités, tel, sans doute, que les Facultés songent à l'organiser. Ce Manuel n'est pas un traité et c'est à dessein qu'il se trouve ainsi limité; on a pu en juger à l'apparition de la série précédente qui comportait la *chirurgie infantile*, l'*orthopédie*, l'*urologie*, la *gynécologie*, l'*obstétrique*, l'*électrothé-*

rapie et la *radiothérapie*. Pour la présente série qui comprend l'*ophtalmologie*, l'*odontologie*, et l'*oto-rhino-laryngologie*, les auteurs ont su, comme les précédents, échapper habilement à l'écueil redoutable de la théorie et des longueurs inutiles aux praticiens.

NOUVELLES

La Soirée des « Chimères »

Le dimanche 18 novembre, le Dr de Grailly, président de la *Société médicale d'Indre-et-Loire*, conviait, dans sa villa des *Chimères*, à Vouvray, les membres de la Société à une séance de son *théâtre d'ombres*.

M. Fraguierolle, l'éminent artiste, interpréta lui-même ses chefs-d'œuvre bien connus : *la Marche à l'Etoile*, *le Sphinx*, qui ont rempli d'une émotion sincère l'auditoire, conquis par le symbolisme élevé de ces petites pièces. Son succès a été très vif.

M. Brémont, M^{lle} Lily Franconie et M^{me} Marthe Franconie, qui la veille à la soirée du Syndicat médical avaient été si appréciés, se sont fait entendre de nouveau et ont été chaleureusement applaudis.

Tout a contribué à donner à cette soirée une note pittoresque : l'illumination à giorno des rochers, et les sonneries de trompes exécutées par la Société de Sainte-Radégonde... le retour la nuit sur la Levée de la Loire, sous un ciel constellé d'étoiles...

Tous conserveront de cette belle réunion si cordiale, si confraternelle, un souvenir durable; leur hôte de Vouvray n'a-t-il pas su très habilement peupler leur vie morose de médecins, de quelques rares et prenantes chimères.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOURS

CONCOURS DU PROSECTORAT

Le 10 novembre ont pris fin les épreuves du concours pour la nomination d'un *prosecteur d'anatomie et de physiologie*.

Les questions suivantes ont été posées :

Pièce sèche : artères plantaires. — *Dissection* : région inguinale.
— *Composition écrite* : anatomie et physiologie du nerf facial.
— *Epreuve orale* : sécrétion gastrique.

Après de très brillantes épreuves, M. Robert Lebas a été nommé.

Le même jour avait lieu un concours pour une place d'*aide d'anatomie*. Les questions suivantes ont été posées :

Dissection : muscles pectoraux. — *Epreuve orale* : articulation du genou.

M. Marius Corbineau a été nommé.

EXAMENS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE

Le 19 novembre, sous la présidence de M. le professeur Gariel, professeur de physique de la Faculté de médecine de Paris, ont eu lieu les examens d'anatomie et de physiologie.

Ont été reçus : MM. Beauchet, Bruslon, Thibault, Besnard.

EXAMENS DU P. C. N.

Les examens pour le certificat d'études P. C. N. ont eu lieu les 12-14 novembre, sous la présidence de M. le professeur Turpain, de la Faculté des sciences de Poitiers.

Sept candidats se sont présentés, 4 ont été admis définitivement.

EXAMENS DE PHARMACIE

A la suite des épreuves soutenues les 12 et 13 novembre, sous la présidence de M. le Dr Behal, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, ont été reçus pharmaciens de première classe : MM. Barré, Cherico, Corhumel, Coupillon, Durain, Guérithault, Louet, Lelong, Relier, Tribaudini, Vassort.

COURS DE CLINIQUE CHIRURGICALE

M. le Dr Barnsby, professeur suppléant de Clinique chirurgicale, est nommé chargé de cours pour l'année 1906-1907.

COURS D'ANATOMIE

M. le professeur A. F. Ledouble a commencé le mercredi 21 novembre son cours magistral. L'éminent anatomiste a été de la part des étudiants l'objet d'une manifestation sympathique. En leur nom, M. Robert Lebas, prosecteur, a salué le professeur et prononcé une délicate allocution dans laquelle il mit en lumière l'œuvre considérable du maître, montra l'influence chaque jour plus grande que les doctrines dupliciennes exercent dans les milieux anthropologistes, biologistes et anatomistes et fit remarquer le nombre toujours plus considérable de travaux où les théories de l'Ecole de Tours sont discutées tant en France qu'en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et celui des mémoires et des communications présentées dans les Sociétés savantes par les élèves du professeur Ledouble. Nous reproduirons ce discours qui a été chaleureusement applaudi.

Le professeur Ledouble traitera cette année, dans son cours : *Du système artériel périphérique.*

HOPITAL MILITAIRE DE TOURS

M. le Dr Chailly, médecin aide-major de 2^e classe, vient d'être attaché aux salles militaires de l'Hôpital de Tours.

PRUNEAUX D'AGEN AUTHENTIQUES

Pour dessert : 3 kil. 6 fr., 5 kil. 9 fr., 10 kil. 16 fr.

A cuire : 5 kil. 7 fr., 10 kil. 13 fr.

Ecrire D^r BÉZY, Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).

HIVERNAGE

FAMILY HOME

DE

LA BAULE-SUR-MER

(Loire-Inférieure)

Aux personnes dont la santé réclame le séjour

du bord de la mer, sous un climat vivifiant et doux, on ne saurait trop recommander **La Baule sur Mer** et son **Family Home**, du boulevard Darlu.

Cet établissement situé en plein midi, en face l'Océan, adossé à la forêt de pins qui le protège des vents du Nord, est très bien aménagé pour l'hiver, et réalise, à la fois, les conditions d'une admirable exposition, d'un confortable parfait et de la vie de famille.

S'adresser à la Directrice.

DOCTEUR, propriétaire d'un Clos réputé en Touraine, offre aux Confrères ses vins rouges et blancs de qualité supérieure, primés, à des conditions raisonnables.

S'adresser au Journal, 20, r. de la Préfecture, Tours.

Le D^r François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains : innocuité absolue.

Le Gérant, Ch. SUPPLIGEON.

Tours, imp. Tourangelle.